

## **Esclavage, colonisation et iconoclastie (2015-2020)**

La plupart des statues sont généralement – du moins en France – plongées dans un climat d'indifférence quasi générale, ce dont témoignent d'ailleurs les dégradations, causées par le vieillissement et la pollution, dont beaucoup sont victimes. Mais il arrive que des statues qui faisaient consensus, ne froissaient aucune sensibilité, ne heurtaient aucune idéologie suscitent des colères populaires, par exemple pour des raisons de politique intérieure à l'occasion d'un changement de régime. En ce printemps 2020, les polémiques nourrissent les débats publics à propos de statues de personnalités liés à la colonisation et à l'esclavage ; mais, à dire vrai, ce n'est pas une question entièrement nouvelle.

### **Polémiques autour de statues françaises avant 2017**

(extrait de Jacqueline Lalouette, *Un peuple de statues. La célébration sculptée des grands hommes. 1801-2018*, Paris, Mare et Martin, p. 466-471)

« En France, ce type de contestation remonte à plusieurs décennies puisque la statue du commandant Jean-Baptiste Marchand, par Léon Baudry, inaugurée en 1949 près de la Porte Dorée, fut dynamitée en 1983 par des militants anticolonialistes, qui s'en étaient déjà pris au monument en 1978 et 1982. Le 8 octobre 2012, la conseillère d'opposition Valérie Montandon demanda la restauration de la statue, remise dans un entrepôt de la ville de Paris « depuis l'attentat colonialiste de 1983 », et son rétablissement dans le XII<sup>e</sup> arrondissement en développant les arguments suivants : la mission Marchand « fait partie intégrante de l'histoire de France » ; elle ne répondit pas exclusivement à des visées impérialistes, mais aussi à « un élan humanitaire en apportant notamment de la connaissance à des populations ne bénéficiant pas de moyens techniques, éducatifs ou encore médicaux » ; elle fut « jalonnée de hauts faits de courage » et contribua à fonder « une nouvelle diplomatie » entre la France et la Grande-Bretagne. [...] Le vœu de Valérie Montandon ne fut pas adopté.

Les contestations ne concernent pas seulement l'Afrique subsaharienne, mais aussi l'Algérie. En 2009, l'auteur d'un blog intitulé « Rue de la Chouette. Actualités périgourdines en Dordogne » s'éleva contre l'existence de la statue du maréchal Bugeaud à Excideuil [cette statue avait été érigée à Alger en 1852 ; ramenée d'Algérie, elle fut installée dans cette commune en 1969] et Périgueux. Dans cette ville, le piédestal de la statue inaugurée en 1853 porte ces mots gravés : « Qui a vaincu pacifié et colonisé l'Algérie ». Or, la « pacification » se fit par des moyens terribles, notamment les « enfumades » en 1844 et 1845, pratiquées par le colonel Péliissier, ultérieurement couvert par son supérieur hiérarchique : le 19 juin 1845, les issues des grottes de la Dahra dans lesquelles étaient réfugiés des Arabes, y compris des femmes et des enfants, furent obturées par des combustibles enflammés ; plus de 700 personnes périrent asphyxiées. Le 10 juin 1846, lors de la discussion d'un projet de loi relatif à des crédits extraordinaires pour l'Algérie, Lamartine protesta véhémentement à la Chambre contre de telles méthodes. Pour le rédacteur du blog périgourdin, par l'intermédiaire de la statue de Bugeaud, « en définitive, ce que la ville de Périgueux continue d'honorer, sans le savoir sûrement [...], c'est la méthode des enfumades ». La question des statues du maréchal Bugeaud resurgit après l'affaire des statues du général Lee. En août 2017, des internautes lancèrent sur *facebook* la page « Déboulonnons Bugeaud la statue de la honte » pour déplorer que « la légende du soldat-laboureur perdure encore dans le Périgord » et présenter le maréchal comme un « boucher en uniforme » et un « massacreur » ; malgré l'impératif « déboulonnons », ce texte ne propose aucun « mode d'action spécifique ».

En Martinique, deux statues furent victimes d'actes de vandalisme. En 1991, la statue de Joséphine de Beauharnais, œuvre de Vital-Dubray, érigée à Fort-de-France en

1859, fut souillée par des coulures de peinture rouge et des inscriptions et sa tête fut détruite. On reprochait alors à Joséphine, fille de gros colons, les Tascher de la Pagerie, d'avoir poussé Bonaparte à rétablir l'esclavage en Martinique en 1802, alors que le décret d'abolition de l'esclavage n'y avait jamais été appliqué car la Martinique était tombée entre les mains des Anglais de 1794 à 1802. Et que penser des traitements infligés à l'une des statues de Victor Schœlcher ? Si celui-ci est généralement considéré en métropole comme le père de l'abolition de l'esclavage, il se trouve aux Antilles des gens qui le considèrent comme un faux anti-esclavagiste, lui reprochent d'avoir tenu des propos racistes et nourri des idées assimilationnistes, de s'être tout d'abord opposé à une abolition inconditionnelle, d'avoir accordé trop d'importance aux intérêts économiques des colons et d'avoir été animé par un esprit colonialiste. Pour eux, la libération des esclaves par Schœlcher est une légende : les Noirs se sont libérés eux-mêmes [« Les noirs doivent-ils remercier Victor Schœlcher pour l'abolition de l'esclavage ? », 10 mai 2017, <https://nofi.fr/2017/05/noirs-doivent-remercier-victor-schoelcher-labolition-de-lesclavage/38699>]. Ce sont assurément ces convictions et ces sentiments qui animèrent les bras de ceux qui mutilèrent la face de Schœlcher, à Schœlcher, en septembre 2013, et tracèrent à la peinture rouge diverses inscriptions sur le corps de cette statue : « La liberté ne se donne pas elle se prend », « Honneur dignité et reconnaissance pour nos ancêtres africains », « Cette (*sic*) homme ne nous a rien donné. Le peu que nous avons a été acquéri (*sic*) par la souffrance ». Cet acte de vandalisme entraîna une vive émotion et une réaction forte du conseil municipal qui, le 18 septembre 2013, vota la motion suivante : « Considérant qu'il s'agit d'un acte absurde commis contre un symbole de la mémoire martiniquaise dans lequel des générations de Martiniquais se sont identifiées dès l'année 1848, sans hésitation. [...] Considérant cet évènement comme le signe évident d'un courant très minoritaire qui rêve de porter atteinte aux valeurs universelles de liberté, d'égalité des droits et de fraternité. Considérant que Victor Schœlcher est une des grandes figures emblématiques du mouvement abolitionniste au XIX<sup>e</sup> siècle, que comme l'écrivait Aimé Césaire "la clairvoyance de Schœlcher avait donné le branle de la liberté, l'impétuosité nègre fit le reste". Considérant la fierté de la commune à porter le nom du célèbre abolitionniste, qui reste une référence face à la barbarie », les élus condamnèrent « fermement cet acte délictueux qu'aucune idéologie ne saurait justifier », s'engagèrent « à poursuivre devant les tribunaux les auteurs directs et indirects de cet acte ignoble » et appelèrent « solennellement les Schœlchérois et l'ensemble des Martiniquais à la vigilance et à la mobilisation pour la défense de notre mémoire historique et de la démocratie ».

A Nouméa, s'élève depuis 1894 la statue de l'amiral Olry (inaugurée seulement en 1897), gouverneur de la Nouvelle-Calédonie de 1877 à 1880. Pour les Calédoniens canaques, du moins pour certains d'entre eux, appartenant ou non au FLNKS, l'effigie de ce représentant de la France qui organisa la répression lors de l'insurrection canaque de 1877-1878, au cours de laquelle le chef Ataï fut décapité par un supplétif calédonien – déposée au Musée ethnographique, futur Musée de l'Homme, le crâne d'Ataï fit retour à la Nouvelle-Calédonie en août 2014 et y reçut les honneurs funéraires traditionnels – nourrit « une amertume profonde » dans le cœur des habitants autochtones de l'île ; exposant « tous les jours aux passants l'époque coloniale aujourd'hui révolue », elle ne peut, disent-ils, que nuire « à la cohabitation paisible entre tous les citoyens ». Le 25 septembre 1974, une première action fut menée contre elle : un bas relief du monument représentant la soumission des chefs canaques fut retiré. Lancées par des personnes et des organismes divers, plusieurs pétitions demandant le retrait de la statue circulèrent en 2009, 2010, 2011, 2016 ; ainsi, en 2010, une « simple citoyenne » nommée Odile Veillerette mit en circulation une pétition publiée sur *Médiapart* et adressa une lettre au président de la République lui demandant de faire retirer cette statue « honnie par la population kanak pour ce qu'elle représente » et de la faire placer dans un musée où elle ferait « œuvre pédagogique ». Le 25 juillet 2016, un texte signé Eniana exigea le retrait

sur un mode particulièrement incisif : « [...] Nous exigeons que ce symbole du Racisme, du Crime et de la pédophilie administrative française soit enlevé de la Kanaky. Parce que la présence de cette insulte déguisée en statue, continue de provoquer des troubles obsessionnels compulsifs, qui débouchent vers les syndromes de Pinocchio, de Stockholm, de Peter Pan, du survivant, de la baleine échouée au sein de l'Âme de la Jeunesse Kanak. Pour apaiser les tensions et éviter les gesticulations intempestives à 2 ans du processus de sortie des accords de Nouméa, la statue de Olry doit cesser de poser dans sa position de danseur de disco au centre ville. [...] Un bon geste et un peu de courage politique.... Déboulonnez ce symbole de guerre et remplacez-le par une œuvre artistique qui soit un hymne à la Paix dans notre beau et chaleureux Pays, où tout le monde pourra se regarder en face sans arrières pensées (*sic*). Il est temps d'en finir avec ce qui nous divise et d'avancer avec ce qui nous rapproche ». Le 26 octobre 2016, un rassemblement fut organisé au pied de la statue par les « clans » et les « chefferies » qui espéraient bien déboulonner la statue le jour même ; ils ne souhaitaient pas la détruire, mais la reléguer dans « un musée comptant (*sic*) l'histoire coloniale de la France » et suggéraient de la remplacer par celle de Jean-Marie Tjibaou. Mais la police nationale et la police municipale furent déployées et l'amiral Olry demeura, légèrement déhanché et bras tendu, sur son piédestal. Le 9 novembre 2016, le « Collectif des Cercles libres penseurs kanak et des communautés Buttes Conoo » demanda à la ministre des Outre-Mer alors en visite en Nouvelle-Calédonie, une audience « pour discuter et solutionner le problème de la statue de l'amiral Olry » ; nous ne savons pas si cette entrevue eut lieu. Le referendum de fin 2020 donnera-t-il l'occasion de régler la question de cette statue ?

### **La question des statues américaines, 2015-2018**

Deux événements survenus aux États-Unis en 2015 et 2017 furent à l'origine d'une explosion de colère de la population afro-américaine. Dans la nuit du 17 au 18 juin 2015, un jeune suprémaciste néo-nazi blanc pénétra dans une église méthodiste et tua neuf Afro-Américains, il fut condamné à mort en janvier 2017 (mais, semble-t-il, n'a pas encore été exécuté ; on connaît les délais dans ce genre d'affaire). Les demandes de retrait des symboles confédérés se multiplièrent ; furent particulièrement visés les monuments rendant hommage au général Robert E. Lee, général en chef des armées confédérées durant la guerre de Sécession. En 2016, à Baltimore (Maryland), un monument composé de deux statues équestres représentant le général Lee et le général Stonewall Jackson, autre général confédéré, reçut un panneau explicatif, puis fut retiré ; toutefois le socle subsiste. En avril 2017, à La Nouvelle-Orléans, la statue de Jefferson Davis, président des États confédérés fut démontée sur décision officielle. Au mois de mai, dans cette ville, deux autres statues subirent le même sort, le 17, celle de Lee sculptée par Alexander Doyle, inaugurée en 1884, et le 19 la statue équestre du général G.T. Beauregard. D'après un texte de Mélanie Meloche-Hobulowski publié sur le site de Radio-Canada le 15 août 2017, ces retraits furent opérés de nuit pour éviter les manifestations et les ouvriers chargés de l'opération revêtirent des gilets pare-balles. Les piédestaux de ces statues reçurent des tags, des inscriptions, notamment le fameux « *Black lives matter* » (« Les vies noires comptent »), abrégé en « BLM », du nom du mouvement né en 2013 après l'acquiescement de l'assassin de l'adolescent noir Trayvon Martin.

En février 2017, la ville de Charlottesville (Virginie) annonça qu'elle retirerait de l'espace public la statue du général Lee, œuvre de Pompeo Coppini inaugurée à Charlottesville en 1933. Cette annonce suscita des manifestations d'extrême droite durant le printemps et le 12 août, lors du retrait des heurts surgirent entre manifestants suprémacistes et racistes et contre-manifestants. Une voiture-bélier conduite par un suprémaciste fonça dans la foule ; Heather Heyer, militante anti-raciste blanche âgée de 32 ans fut tuée et 19 personnes blessées. S'ouvrit alors une période de troubles attisés par les déclarations de Donald Trump. Le 20 août, la statue d'Albert Sydney Johnston fut

retirée du campus de l'Université d'Austin (Texas). Le 14 septembre, à Dallas, on fit de même pour un monument inauguré en 1935, composé de deux statues équestres, à l'effigie du général Lee et d'un jeune soldat, dues au ciseau du sculpteur Alexander Philister Proctor. Au mois de novembre, à l'occasion de l'élection du gouverneur de Virginie, les emblèmes et symboles confédérés revêtirent une importance politique majeure, le candidat démocrate réclamant leur retrait et le candidat républicain souhaitant au contraire leur maintien. Cette fièvre des symboles gagna d'autres États : le buste de Nathan Bedford Forrest, l'un des fondateurs du Klux Klux Klan, érigé à Nashville (Tennessee) fut retiré en décembre. Cette liste n'est pas exhaustive ; on peut notamment y ajouter des monuments à la gloire de soldats confédérés anonymes — à Alexandria (Virginie), Durham (Caroline du Nord), Gainesville, Floride — ayant valeur de symboles.

Tout d'abord tournée contre les généraux de la Guerre de Sécession et les représentants du suprémacisme blanc, la colère s'abattit ensuite sur les statues de Christophe Colomb, considéré comme responsable du génocide indien, mais aussi parfois comme l'initiateur de la réduction des Noirs en esclavage. A New-York, le maintien de sa statue, réalisée par Gateano Russo et placée au sommet d'une haute colonne (l'ensemble atteint 23 mètres) installée en 1892 sur le Columbus Circle, près de central Park, fut décidé par une commission ad hoc, qui se prononça aussi pour la pose de plaques informatives. Mais la statue de Colomb à Los Angeles fut déboulonnée en novembre 2018 à la suite d'une initiative officielle de la municipalité ; un conseiller d'origine amérindienne de cette ville présenta alors Christophe Colomb comme le responsable du plus grand génocide de l'histoire et estima que le retrait de sa statue était une « étape naturelle dans l'élimination de la fausse histoire selon laquelle Christophe Colomb a découvert l'Amérique ».

(Sur la question du retrait ou de la destruction des statues aux Etats-Unis, voir, entre autres travaux, Véronique Ha Van, « Sculpteurs d'une cause perdue : statues et causes d'une perte ? », *Transatlantica* [Online], 1 | 2017, Online since 10 December 2018, connection on 12 June 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/9018>

et Marie-Jeanne Rossignol, « Les statues des confédérés dans l'espace public aux États-Unis : pourra-t-on en finir avec une « mauvaise cause » ? », *Transatlantica* [Online], 1 | 2017, Online since 27 November 2018, connection on 12 June 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/8973>)

### **Retour en France**

(*Un peuple de statues. La célébration sculptée des grands hommes*, p. 471-474)

Les troubles survenus aux États-Unis en 2017 attirèrent l'attention de l'opinion publique sur les statues françaises d'hommes ayant pris part à la traite négrière et suscité des appels en faveur de leur retrait, alors qu'elles n'avaient, semble-t-il, été jusque là l'objet d'aucune contestation. Colbert perdit alors le statut de « personne relativement consensuelle » (Christian Amalvi, *Les héros des Français. Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011) dont il avait bénéficié jusqu'alors, malgré les accusations lancées contre lui à propos du sort réservé à Fouquet. La première effigie du ministre de Louis XIV mise en cause – la seule semble-t-il, les autres statues de Colbert ne semblant pas avoir été visées – fut la grande statue assise de Jacques Edme Dumont placée devant le Palais-Bourbon en 1810 ; la statue actuelle n'est d'ailleurs qu'une réplique récente. Le 28 août 2017, Louis-Georges Tin, président du Collectif représentatif des associations noires [CRAN] publia dans *Libération* un article intitulé « Vos héros sont parfois nos bourreaux » pour dénoncer l'existence de rues portant le nom de négriers ou de partisans de l'esclavage et de statues les représentant. Si Colbert y est le premier visé, c'est parce qu'il fut l'auteur du *Code noir*, le fondateur de la Compagnie des Indes occidentales et qu'il assit la richesse économique de la France

sur un système incluant l'esclavage. Pour le président du CRAN, aucune vie commune ne sera possible entre les Français descendants d'esclaves et les autres Français tant que « les bourreaux » des premiers resteront les « héros » des seconds. A ses yeux, il est nécessaire « de lancer une réflexion nationale sur la nécessité de remplacer ces noms et statues de la honte par des figures de personnalités noires, blanches ou autres ayant lutté contre l'esclavage et contre le racisme » ; d'après lui, « on ne peut pas être dans l'indignation face à Charlottesville et dans l'indifférence par rapport à la France par rapport à toutes ces statues, toutes ces rues, qui défigurent nos villes. Il faut décoloniser l'espace, il faut décoloniser les esprits, c'est aussi cela la réparation à laquelle nous appelons le Président [Emmanuel Macron] ».

Un orateur de la LDNA (Ligue de défense noire africaine), dans une vidéo tournée le 6 juin dernier devant l'Assemblée nationale par le journaliste indépendant Jonathan Moadab et diffusée sur son compte twitter (@Moadab) désigne Colbert comme « ce gros fils de p..., qui a écrit *le Code noir*, qui a dit que les Noirs n'étaient pas des êtres humains »

La condamnation frappant la statue de Colbert tomba aussi sur celle du général Charles Victoire Emmanuel Leclerc, œuvre de Lemot réalisée en 1806 et installée à Pontoise en 1869 ; des personnes connaissant, mal d'ailleurs, l'histoire du mari de Pauline Bonaparte demandèrent l'adjonction de plaques expliquant le rôle que le général avait joué dans l'histoire de l'esclavage [Vincent Manilève, « Gommer le passé négrier des villes françaises », <http://www.elishean.fr/gommer-me-passe-negrier-des-villes-francaises/> et « Pontoise : cette statue est scandaleuse, c'est un criminel de guerre », *Le Parisien (Ile-de-France. Val d'Oise)*, 12 septembre 2017].

Puis un blogueur hébergé sur le site *Mediapart* proposa de déboulonner « toutes les statues de Napoléon sur les territoires de la République », à cause du décret du 30 floréal an X maintenant l'esclavage dans les territoires restitués à la France par le traité d'Amiens et « dans les colonies françaises au-delà du Cap de Bonne-Espérance [La Réunion et l'île Maurice] » et de les remplacer par des statues de Victor Schœlcher, suggestion qui jure par rapport aux revendications martiniquaises.

Au printemps 2018, dans le sillage de l'affaire de la statue du général Lee, les attaques menées au Sénégal contre la statue de Faidherbe gagnèrent la France. Le 10 avril, un collectif lillois, « Survie d'abord », lança une campagne de propagande, coordonnée par le journaliste Thomas Deltombe, intitulée « Faidherbe doit tomber ». En lien avec les militants du Collectif sénégalais contre la célébration de Faidherbe, ses membres voulaient obtenir le déboulonnage de la statue équestre de Faidherbe, par Antonin Mercié, érigée à Lille en 1896 pour célébrer non le colonisateur, mais le chef de l'Armée du Nord ; pour eux, Faidherbe incarne le mythe mensonger du « bon colonisateur » alors que sous son gouvernement des villages africains furent « réduits en cendre et la famine savamment entretenue dans les “zones rebelles” » » [Aïssatou Diallo et Jules Crétois, « “ Faidherbe doit tomber” : des collectifs français et sénégalais à l'assaut du mythe du colon bâtisseur », *Jeune Afrique* , 10 avril 2018].

Ces positions ne font pas l'unanimité. L'essayiste franco-sénégalais Karfa Diallo, président de l'association Mémoire et Partages, n'approuve pas l'idée de déboulonner les statues en laquelle il voit un « tropisme anglo-saxon [...] inapproprié » ; il lui paraît plus judicieux d'installer des plaques pédagogiques en-dessous des noms de chaque rue, afin de retracer en quelques phrases les principaux hauts (et bas) faits des personnages ayant donné leur nom aux lieux publics » [Hadrien Mathoux, « De Charlottesville à Colbert : Faut-il déboulonner tous les personnages historiques qui dérangent ? », *Marianne*, 4 septembre 2017]. Cette position est également celle de Marcel Dorigny pour qui laisser les statues et leur adjoindre des « plaques explicatives » serait faire « œuvre utile » [« A Paris, il faudrait redonner du sens plutôt qu'effacer les noms » », interview de Marcel Dorigny par Catherine Calvet, *Libération*, 22 août 2017]. Pour Dimitri Casali, ce désir de déboulonnage « est l'illustration de la vague d'ignorance qui submerge notre

société au nom de la repentance et du politiquement correct » un « politiquement correct » qui exigerait aussi, si l'on était logique, le déboulonnage de Jules Ferry et Gambetta, partisans de la colonisation, et même de Jean Jaurès lequel, il est vrai, ne la condamna pas dans son principe.

Cas plus étonnant, celui de la statue parisienne de Champollion, dressée dans la cour du Collège de France, mais bien visible de l'extérieur, qui aurait été à l'origine d'une tension diplomatique entre Paris et Le Caire en 2013-2014. Selon les propos de Hicham Gad, musicien égyptien vivant à Paris, cette statue « indigne l'Égypte » car Bartholdi a représenté Champollion le pied gauche posé sur la tête d'un pharaon. Pour lui et certains de ses compatriotes, cette attitude constitue une insulte faite à l'Égypte et à sa civilisation. Cette statue qui n'est ni directement ni indirectement liée à la colonisation, exprimerait donc une sensibilité d'occidental suprémaciste. Des pétitions furent adressées au Caire ; l'indignation gagna le mouvement de la Jeunesse du 6 avril. D'après une éditorialiste égyptienne, des archéologues et des artistes égyptiens menacèrent « de créer une grande statue d'un des Pharaons posant le pied sur la tête de Champollion, voire de Napoléon, et [de] la mettre devant l'ambassade française au Caire » (<https://information.tv5monde.com/afrique/la-statue-parisienne-de-champollion-indigne-l-egypte-4045>). Selon un billet très sarcastique du blog de Hedy Balhassine daté du 26 mars 2014, le maréchal Sissi aurait pris contact, à ce sujet, avec le président Hollande ; une commission franco-égyptienne aurait été créée, mais l'administration du Collège de France se serait montrée intraitable et aurait refusé de retirer la statue, information démentie de la manière la plus formelle par Madame Marylène Mestin de Ren, directeur général des services du Collège de France. »

## **2020 : « le fracas des statues qu'on déboulonne » (France24, 10 juin 2020)**

### ***Les États-Unis***

La mort de George Floyd, Afro-Américain âgé de 46 ans, survenue lors de son arrestation par quatre policiers – dont l'officier Derek Chauvin, qui le maintint allongé sur le sol, face contre terre, durant huit minutes et 46 secondes en appuyant l'un de ses genoux sur son cou – suscita aux États-Unis, une émotion immense. Ce meurtre (dit de 3<sup>e</sup> degré, puis de 2<sup>e</sup>) s'ajouta à de nombreux autres meurtres de même nature dont les responsables n'avaient pas été sanctionnés ou avaient reçu une sanction sans commune mesure avec la gravité des faits.

Quasi immédiatement, comme en 2015, comme en 2017, la colère se tourna contre tous les monuments pouvant évoquer l'esclavage et les thèses suprémacistes, à commencer par les statues des généraux confédérés. Le 6 juin, la statue en pied du général Williams Carter Wickham, sculptée par Edward V. Valentine et érigée dans le parc Monroe de Richmond (Virginie) en 1891, est souillée de peinture rouge et abattue par les manifestants ; l'un d'eux aurait ensuite uriné dessus ; tagué, le piédestal reçoit les inscriptions *Fuck* et *BLM*. Le 4 juin, le gouverneur de Virginie prend la décision de retirer la statue équestre du général Lee, inaugurée en 1890, œuvre d'Antonin Mercié, l'un des sculpteurs français les plus prolifiques en effigies de grands hommes (Arago à Perpignan, Denfert-Rochereau et Thiers à Belfort, le général Faidherbe à Lille, Jules Ferry à Saint-Dié, Tunis et Haïphong, etc.), mais cette décision aurait été bloquée par un juge. Le 8 juin, le piédestal monumental de la statue, par ailleurs tagué (*Fuck, Black lives matter, ACAB [All cops are bastards]*), servit à la projection lumineuse du visage de George Floyd. Peu après, un fan de Gwar (groupe de *trash metal* dont les membres revêtent des costumes inspirés par la science-fiction) lance une pétition pour que la statue de Lee soit remplacé par celle de Oderus Urungus, pseudonyme du chanteur David Murray Brockie, mort en 2014, qui se présentait sous les traits d'un humanoïde barbare âgé de 43 milliards d'années venu du monde intergalactique, plus précisément de la planète Scumdogia

(voir <https://www.actualitte.com/article/zone-51/oderus-ungurus-leader-du-groupe-gwar-retourne-a-l-039-infini/47856> et <https://www.metalzone.fr/news/137179-gwar-oderus-urungus-statue/>). A Mobile (Alabama), sur décision du maire la statue en pied de Raphael Semmes – ancien corsaire au bénéfice des États du Sud avant d’être promu amiral puis de devenir brièvement général de brigade – est déboulonnée le 5 juin.

A l’instar de ce qui s’était passé quelques années plus tôt, Christophe Colomb devient lui aussi victime de gestes iconoclastes. Le maire de New York, Bill de Blasio, s’en tient à la décision de la commission de 2018 et est appuyé par le gouverneur, Andrew Cuomo ; pour celui-ci, acquis au combat anti-raciste, le monument constitue « un hommage à la contribution de la communauté italo-américaine à New York » et doit donc être conservé en dépit de certaines actions de Christophe Colomb « que personne ne défendrait »

(<https://fr.news.yahoo.com/maire-new-york-veut-garder-204017450.html>).

Mais la statue du Génois érigée à Boston, dans le North End Park est décapitée, comme elle l’avait déjà été en 2006, puis retirée par la municipalité. A Richmond, le 9 juin, son effigie est déboulonnée par la foule, traînée jusqu’à un lac proche où elle est jetée. Celle de Miami est vandalisée, reçoit à la peinture les inscriptions *Black Lives Matter* et George Floyd ; la police arrête plusieurs auteurs de ces actes. Le 10 juin, à Saint-Paul (Minnesota), à l’appel d’un activiste amérindien nommé Mike Forcia, des dizaines de personnes arrachent de son socle la statue de Colomb, œuvre du sculpteur Carlo Brioschi, érigée devant le Capitole en 1931. La statue gisant au sol, des Amérindiens dansent et entonnent des chants au son du tambour, sous le regard d’un cordon de policiers, matraque en main

(<https://www.youtube.com/watch?v=l0k7fPSljF8>).

Enfin, le 12 juin une autre statue de Colomb, celle de Camden, dans le New Jersey, est décapitée par ses opposants durant l’opération de retrait décidée par la ville. Le même jour, une discussion est lancée à propos du sort devant être réservé à la statue de Colomb érigée à Wilmington (Delaware).

Au total, d’après une liste dressée par Wikipedia (*List of monuments and memorials removed during the George Floyd protests*), entre le 30 mai et le 12 juin, 24 statues de personnalités ont été retirées ou détruites ou vandalisées, ou bien encore font l’objet de débats. Il faut y ajouter 18 monuments dédiés aux combattants confédérés. Ces statues se répartissent entre 16 États, essentiellement des États du Sud, la Virginie étant le plus représenté avec 7 monuments de personnalités et 5 monuments collectifs.

### **Le Canada**

Le Canada est, apparemment, beaucoup moins touché que son grand voisin par la contestation de la statuaire publique. Cependant, signale *Le Figaro* du 11 juin, « les appels se multiplient » pour demander le retrait de la statue d’un ancien premier ministre, John A. Macdonald, érigée à Montréal, place du Canada. Il est reproché à cet homme politique d’avoir prôné et réalisé un véritable « génocide culturel » par l’assimilation forcée des indigènes, incluant la scolarisation forcée dans des internats où il était interdit de s’exprimer dans les langues vernaculaires. La maire de Montréal, Valérie Plante, s’oppose à ces demandes et appelle à un dialogue public sur cette question.

### **Le Royaume-Uni**

Avec un décalage chronologique d’une semaine, plusieurs villes du Royaume-Uni voient se dérouler des événements comparables. A Bristol, le 7 juin, la statue d’Edward Colston, statufié comme philanthrope et bienfaiteur de la ville – il avait fait bénéficier la ville de son immense fortune acquise grâce au négoce des esclaves – est précipitée au sol et là, selon la BBC, un manifestant posa un genou sur le cou de bronze pour reproduire le

geste de Derek Chauvin sur George Floyd ; puis une foule, majoritairement jeune (et blanche) la traîne jusqu'au port, ou jusqu'à la rivière Avon (selon les sources), et la précipite dans l'eau. D'après *Le Figaro* du 10 juin, son retrait avait été antérieurement demandé par plusieurs pétitions et Dominique Taffin, directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, précise que depuis plusieurs années, « des historiens et des activistes dénonçaient le rôle joué, au XVII<sup>e</sup> siècle, par cet homme dans le commerce triangulaire » ; peu avant les événements du 7 juin, la ville avait fait voter la pose de panneaux explicatifs (*La Croix*, 11 juin 2020). Repêchée le 11 juin, la statue d'Edward Colston doit maintenant prendre place dans les collections du musée de la ville.

Le 8 juin, à Londres, le piédestal de la monumentale statue de Winston Churchill a reçu, en grosses lettres noires tracées sous la patronyme Churchill, l'inscription « was a racist ». Il est reproché au « vieux lion » d'avoir tenu des propos méprisants et injurieux envers les Indiens, les Chinois, les Irakiens et d'avoir provoqué en 1943 une famine qui tua trois millions d'Indiens, ou du moins de n'avoir rien fait pour l'empêcher. Ému par les mauvais traitements réservés à Churchill, Boris Johnson déclare : « *The statue of Winston Churchill in Parliament Square is permanent reminder of his achievement in saving this country – and the whole of Europe – from a fascist and racist tyranny* » (<https://www.franceinter.fr/monde/snapshot-a-londres-on-protège-le-vieux-lion-churchill>).

Le 12 juin, la statue est enclose dans un caisson d'acier qui la protège de la vindicte iconoclaste. Dans la capitale, encore, située dans le quartier des Docklands, la statue de Robert Milligan, marchand d'esclaves et propriétaire de plantations en Jamaïque, aurait probablement subi le même sort que celle de Colston si la municipalité n'avait pas décidé de la faire retirer elle-même ; l'opération de déboulonnage et de retrait s'est accomplie le 9 juin. Il en a été de même pour une autre statue londonienne, celle de Thomas Guy, marchand, spécialisé dans le commerce de librairie, qui possédait des actions dans la *South Sea Company* et s'était aussi enrichi grâce à la traite. En 1721, il fonda le Guy's Hospital, devant lequel fut élevée sa statue en pied, dont le retrait est exigé par les militants anti-racistes. Comprenant que la vue de statues de personnes associées au trafic d'esclaves puisse blesser et provoquer la colère, reconnaissant les méfaits engendrés par le racisme, l'administration de l'établissement a décidé d'enlever cette effigie tout en attendant les avis de la commission mise en place par le maire de Londres pour régler ces questions (<https://www.kcl.ac.uk/news/statements/thomas-guy-statue>).

Le 9 juin, des milliers de jeunes gens, très majoritairement blancs, se rassemblent à Oxford pour demander le retrait de la statue en pied de Cecil Rhodes – ancien magnat de la mine et colonisateur d'une partie de l'Afrique qui prit ultérieurement son nom, la Rhodésie – figurant sur la façade du collège Oriel, où Rhodes avait été étudiant. Divers clichés montrent cette manifestation hérissée de pancartes portant l'inscription « *Rhodes must fall* », « *Time to hit the Rhode (sic)* », « *Dismantle white supremacy* », etc. Estimant que des gestes symboliques sont importants, la présidente du conseil municipal d'Oxford aurait demandé à l'Université d'accéder à cette revendication. La statue de Baden Powell, inaugurée en 2008 dans le comté de Dorset, en bordure de mer, doit en principe être retirée selon une décision prise par le conseil de Bournemouth, Christchurch et Poole, sur les conseils de la police. Il est en effet reproché au fondateur du scoutisme d'avoir été homophobe, raciste et d'avoir adhéré aux thèses nazies. Mais Baden Powell a trouvé des amis en la personne d'anciens militaires et d'anciens scouts qui campent désormais aux côtés de sa statue pour la protéger.

A Edimbourg, à St Andrew's square, la statue de Henry Dundas, vicomte Melville trône au sommet d'une haute colonne depuis 1821. Or, *Home Secretary*, il avait déployé tous ses efforts pour s'opposer à l'abolition de l'esclavage la retardant d'une quinzaine d'années ; aussi, depuis le début du mois de juin, une pétition circule pour réclamer la suppression de ce monument. Les pétitionnaires demandent également que le nom de



Dundas disparaît de l'onomastique urbaine et soit remplacé par celui de Joseph Knight, un esclave jamaïcain, qui avait réussi à se faire libérer en prouvant que la législation écossaise ne reconnaissait pas l'esclavage. Une photographie publiée sur le site du *Daily Record* montre la base de la colonne portant de nombreuses inscriptions, le nom de George Floyd et le sigle BLM

(<https://www.dailyrecord.co.uk/news/scottish-news/petition-calls-edinburghs-henry-dundas-22156264>).

Il serait possible de continuer encore longtemps avec le cas du Royaume-Uni, car un groupe anti-raciste a dressé une liste de près de 80 statues devant être abattues ; y figurent les noms de l'amiral Nelson, de Robert Peel, de Lord Kitchener, de Francis Drake, de Stanley, des rois Charles II et James II, etc. (voir « 78 statues et monuments menacés de destruction par la campagne "Topple The Racists" », 10 juin 2020, (<https://www.fr24news.com/fr/a/2020/06/78-statues-et-monuments-menaces-de-destruction-par-la-campagne-topple-the-racists.html>))

### **La Belgique**

La Belgique est aussi fortement touchée par la tentation iconoclaste, mais sur un mode très différent des cas américain et anglais, car l'animosité se concentre sur les statues du roi Léopold II, qui posséda le Congo en propre de 1884 à 1908, – à cette date, le Congo est annexé au Royaume de Belgique – ; l'exploitation de cette « colonie privée », où le souverain ne se rendit jamais, se fit sur la base d'un régime de terreur et de cruauté, qui aurait provoqué la mort de dix millions de personnes. Surnommé « le roi bâtisseur », Léopold II, qui transforma la physionomie de Bruxelles et d'autres villes, est honoré par un grand nombre de statues, lesquelles ne pouvaient échapper à l'épuration anti-raciste actuelle menée par divers collectifs, dont un porte le nom de « Réparons l'histoire ». Le 2 juin, est lancée une pétition demandant le retrait de toutes les statues de ce souverain ; en deux jours, elle recueille 38 500 signatures

(<https://www.lalibre.be/belgique/societe/une-statue-de-leopold-ii-degradee-au-musee-de-l-afrique-a-tervuren-5ed964919978e262f6fe578b>).

Le 5, une étudiante de l'Université de Mons nommée Marie-Fidèle Dusingize, se présentant comme « afro-descendante », met en circulation une autre pétition relative à un buste de Léopold II présent au sein de la faculté Warocqué d'Économie et de Gestion. Cette œuvre avait quitté le hall de l'Établissement vingt ans auparavant pour être placée dans un local où elle était peu visible ; l'Université la fait transporter dans ses réserves le 9 juin :

([https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_l-umons-retire-un-buste-de-leopold-ii-suite-a-une-petition?id=10518654](https://www.rtb.be/info/regions/detail_l-umons-retire-un-buste-de-leopold-ii-suite-a-une-petition?id=10518654)).

A cette date, la grande statue équestre de Bruxelles, œuvre de Thomas Vinçotte et François Malfait installée près du Palais royal en 1926, est vandalisée : les mains du roi sont peintes en rouge, afin de rappeler le sang versé par les Congolais, et le mot « pardon » est tracé en grandes lettres blanches sur sa poitrine. Le même jour, la municipalité d'Anvers fait retirer la statue en pied élevée dans un square du secteur d'Ekeren partiellement peinte en rouge et incendiée ; elle est envoyée au Musée Middelheim pour restauration et y demeurera. Le 11, à Auderghem (Bruxelles), un buste érigé Square du Souverain, dont la suppression était demandée par des militants depuis plusieurs années, est déboulonné après avoir reçu de la peinture rouge ; une photographie de Patrice Lumumba le remplace (*Le Soir*, 12 juin).

### **La Suisse**

La Suisse, du moins la ville de Neuchâtel, est à son tour gagnée. A dire vrai elle l'avait déjà été antérieurement puisqu'en 2019, l'Université avait débaptisé l'Espace Louis Agassiz – Agassiz était un glaciologue internationalement reconnu qui défendait par ailleurs des thèses racistes et ségrégationnistes – pour lui substituer le nom de Tilo

Frey, en mémoire d'une femme de couleur élue au Parlement fédéral en 1971. En 2020, dans le sillage de l'émotion provoquée par la mort de George Floyd, c'est un autre nom qui surgit, celui de David de Pury, négociant international enrichi grâce au commerce des diamants, du bois de l'Amazonie, mais aussi du commerce triangulaire qu'il pratiquait depuis Lisbonne ; il possédait par ailleurs au Surinam des exploitations mises en valeur par des esclaves, toutes informations que récusent les défenseurs de sa mémoire. Quelle qu'ait été l'origine de son immense fortune, David de Pury – qui, de son vivant, avait financé l'hospice – la légua à la ville de Neuchâtel qui put ainsi édifier un hôtel de ville, se doter d'une bibliothèque et de deux collèges et détourner le Seyon. Aussi, fut-il statufié en pied, en 1855. Un collectif dit « Collectif pour la mémoire » lance le 10 juin une pétition adressée au canton et à la ville de Neuchâtel pour demander le retrait de son effigie et son remplacement par une « plaque commémorative en hommage à toutes les personnes ayant subi et subissant encore aujourd'hui le racisme et la suprématie blanche ». (<https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/11387027-mobilisation-a-neuchatel-pour-deboulonner-la-statue-de-david-de-pury.html>). Jusqu'à présent, les pétitionnaires n'ont pas eu gain de cause, mais leur initiative n'a toutefois pas été sans effets, car la statue devait être nettoyée et un échafaudage était déjà en place ; lancer le travail de remise en état de la statue dans un tel contexte pouvant passer pour de la provocation, l'échafaudage a été retiré (<http://www.canalalpha.ch/actu/pury-gardera-les-mains-sales/>).

### **Deuxième retour en France**

Le cas de la France diffère de celui de tous les pays précédents. La destruction de deux statues martiniquaises de Victor Schœlcher, à Fort-de-France et à Schœlcher remonte au 22 mai, date de la commémoration de l'abolition de l'esclavage en Martinique (en métropole, cette journée est fixée au 10 mai, par référence à la loi Taubira du 10 mai 2001). Antérieure à la mort de George Floyd, cette destruction ne présente donc aucun lien avec elle – bien que le rapprochement ait été fait ensuite – et se situe dans la continuité de ce qui s'était déjà produit dans les années antérieures. La date du 22 mai ne doit rien au hasard, car elle correspond à une révolte des esclaves martiniquais inscrite dans un contexte très particulier. Un mois après la Révolution de Février 1848, le 24 mars, le *Journal officiel de la Martinique*, avait publié une circulaire de François Arago, ministre de la Marine et des Colonies, annonçant la prochaine libération des esclaves. De son côté, avant même d'être arrivé sur place, le commissaire général [gouverneur] de la Martinique, François Auguste Perrinon, fit une déclaration pour demander aux Noirs d'accorder leur confiance aux Blancs, annoncer « une ère nouvelle » et recommander à tous « Patience, espérance, union, ordre et travail ». Durant les semaines suivantes, les incidents se multiplièrent entre les esclaves, de plus en plus impatients de leur libération, et leurs maîtres (les békés) dont quelques-uns furent assassinés. Le 20 mai, un esclave du nom de Romain est emprisonné pour avoir contrevenu aux ordres de son maître en jouant du tambour pour rythmer le travail. Il est libéré le lendemain, sur ordre du premier adjoint du maire de Saint-Pierre, un mulâtre acquis aux thèses de l'abolition nommé Pierre-Marie Pory Papy. La foule exprime alors sa satisfaction dans la rue, mais le maire de la commune du Prêcheur ordonne à la gendarmerie de tirer : il y a trois morts et dix blessés. La révolte éclate, 20 esclaves sont tués dans les combats et 33 colons périssent dans l'incendie d'une maison. A la fin de la journée, Saint-Pierre est à feu et à sang, le maire démissionne et est remplacé par Pierre-Marie Pory Papy qui convainc le général Rostoland, gouverneur provisoire, de proclamer l'abolition. Le 24 mai, le *Journal officiel de la Martinique* publie un arrêté ainsi rédigé : « Considérant que l'esclavage est aboli en droit qu'il importe à la sécurité du pays de mettre immédiatement à exécution les décisions du gouvernement de la métropole pour l'émancipation générale des colonies françaises ; arrête en son article 1<sup>er</sup> que l'esclavage est aboli, à partir de ce jour, à la Martinique ». Le commissaire

général Perrinon arrive le 3 juin porteur du décret d'abolition stipulant que l'esclavage prendra fin dans la colonie deux mois après son arrivée (Voir Jean-Marc Party, « Impatients et déterminés à conquérir leur liberté, les esclaves ont précipité les événements lors de l'insurrection finale, le 22 mai 1848 », 22 mai 2018, <https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/22-me-liberation-au-bout-longue-attente-591251.html>).

Comme en 2013, les activistes proclament que Schœlcher n'est pas leur sauveur. Une vidéo montre deux très jeunes filles affirmant « Nous en avons assez, nous, jeunes Martiniquais, d'être entourés de symboles qui nous insultent ». La Ligue de défense noire africaine publie un communiqué intitulé « Déboulonnage des statues de Victor Schœlcher en Martinik » dans lequel figurent ces lignes : « [...] Nous avons déjà averti les politiques français et africains de l'urgence de déboulonner, et de jeter littéralement dans les "poubelles de l'Histoire" les anciens bourreaux de nos peuples ; tels les bienfaiteurs des esclavagistes comme Victor Schœlcher qui a obtenu que la France dédommage les esclavagistes et qu'elle dépouille les affranchis de justes réparations ! [...] Avant que la population ne mène elle-même le nettoyage nécessaire qui est juste, la LDNA conseille aux gouvernements de procéder lui-même, au renommage (*sic*) des rues, places, et lycées ainsi qu'au déboulonnage et à la crémation des statues, au nom de Charles de Gaulle (la statue des champs Élysée), Napoléon, Joséphine de Beauharnais, François Mitterand (notamment la bibliothèque en son nom), Jacques Chirac (notamment le musée en son nom), Louis XIV (Place des Victoire à Paris et devant l'entrée du musée du Louvre), et bien sûr Victor Schoelcher ! La LDNA – [dont le leader est Egountchi Behanzin (Behanzin était un roi du Dahomey, déporté en 1894 en Martinique, puis envoyé en 1906 en Algérie où il mourut la même année)] - soutient pleinement la démarche courageuse des militants martiniquais et martiniquaises et condamne fermement toute tentative d'intimidation et de répression envers les militants martiniquais pleinement légitimes à revendiquer leur droit à la décolonisation réelle » (<https://www.facebook.com/watch/?v=685639448899946/>).

Emmanuel Macron condamne ces actes et, comme en 2013 encore, des figures martiniquaises s'opposent à ce type d'action. Trouvant « bien triste » ce qui s'est produit, l'écrivain Patrick Chamoiseau distingue soigneusement Schœlcher du schœlchérisme, défini comme une « idéologie assimilationniste » visant à « occulter la résistance incessante des esclaves », à taire leur héroïsme pour mieux glorifier « une France abolitionniste généreuse ». Patrick Chamoiseau rappelle qu'Aimé Césaire n'a jamais demandé le retrait de la statue de Schœlcher à Fort-de-France et qu'il était opposé à l'effacement de la « réalité historique ». Enfin, il se dit attristé par « la nuit politique qui s'abat sur la Martinique, s'accompagne d'une absence de pensée politique des plus préoccupantes » (<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/destruction-statues-victor-schoelcher-est-justifiee-militants-condamnee-certaines-figures-m>).

Le Grand Orient, publie le communiqué suivant : « [...] Nul ne peut nier son action au sein du courant abolitionniste français du 19<sup>e</sup> siècle. Et parce qu'il fut un architecte du décret d'abolition du 27 avril 1848, Victor Schœlcher mérite la reconnaissance qui lui est due. Cet acte de destruction doit nous interpeller sur la nécessité d'une pédagogie de cette période de la libération des esclaves dans les colonies françaises. Pédagogie qui permettrait, sans remettre en question le rôle des abolitionnistes, de mettre en lumière et de faire émerger par des symboles forts, le rôle des acteurs que l'histoire a jusqu'ici minoré. Ces hommes et ces femmes à qui on avait dénié toute humanité et qui par leur résistance incessante ont arraché leur liberté. Affirmer cela n'exonère en rien les auteurs de ce vandalisme du caractère inadmissible de leur acte » (<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/societe/statues-de-schoelcher-le-grand-orient-reagit-555016.php>).

La situation est beaucoup plus calme en métropole où seule la statue assise de Colbert devant l'Assemblée nationale semble être mise en cause, les autres statues

contestées en 2017 semblant oubliées. Le 6 juin, au cours d'une manifestation (interdite), des militants de la LDNA s'approchent de l'Assemblée nationale, à laquelle un cordon de gendarmes mobiles les empêche d'accéder. Une vidéo, tournée par Jonathan Moadab, montrait leur leader, Engoutchi Behanzin (Behanzin était un roi du Bénin spolié par la France) désignant Colbert comme « ce gros fils de p..., qui a écrit le Code noir, qui a dit que les noirs n'étaient pas des êtres humains » (*nota bene* : le 13 juin, cette vidéo, lue le 7 juin, ne peut plus être lue). Il existe d'autres statues de Colbert, qui jusqu'à présent ne sont pas inquiétées, pas plus que d'autres effigies qui pourraient pourtant éveiller la colère des militants anti-racistes. Il me paraît inutile de les nommer et de les situer, comme un site breton, pourtant très hostile à ces démolitions, l'a fait pour une ville du littoral atlantique, donnant paradoxalement la liste d'une dizaine de statues susceptibles d'être prises à partie.

Apparemment, et assez curieusement d'ailleurs, d'autres pays européens ne figurent pas sur la scène de ces débats et de ces troubles. Les statues de Christophe Colomb érigées en Italie (Gênes et Santa-Margherita), en Espagne (Barcelone, Séville) ne semblent pas menacées. Qu'en est-il de celles qui sont élevées en Amérique du Sud ? Des navigateurs autres que Christophe Colomb, Henri le Navigateur, Vasco de Gama, etc. ne sont pas inquiétés. L'apparente absence des Pays-Bas est bien faite pour étonner elle aussi. Ce petit tour d'horizon peut se clore par l'Australie où la statue de James Cook, à Melbourne, a été vandalisée à diverses reprises durant ces dernières années.

Les actions ici recensées – dont la liste n'est pas exhaustive – montrent que les statues contestées, menacées, détruites se rapportent à des personnages extrêmement divers, des militaires, des négociants négriers, des législateurs et des hommes politiques, des découvreurs et des explorateurs ayant vécu jusqu'à cinq siècles plus tôt. Aucun personnage directement lié à la traite ou à l'exploitation des esclaves n'a été statufié en tant que tel et le premier travail sérieux consisterait à consulter les sources se rapportant à leurs statues, afin de mettre en évidence les motifs ayant conduit à leur statufication. Il apparaît aussi clairement que les actes iconoclastes correspondent à des initiatives variées émanant d'historiens engagés, d'activistes militants – descendant ou non des populations noires ou indiennes –, mais aussi de municipalités dont l'action s'explique par des motifs divers. Certaines agissent par conviction, d'autres se sentent tenues d'accorder satisfaction aux adversaires des statues pour éviter des troubles, d'autres encore les retirent après qu'elles aient été vandalisées, enfin les dernières le font pour les protéger.

Il serait intéressant de suivre minutieusement le déroulement d'une destruction : qui décide de lancer l'attaque d'une statue, sur quel mot d'ordre ? On peut supposer que les réseaux sociaux jouent un rôle non négligeable. Intéressant aussi de suivre le devenir de la statue abattue. Le sort de certaines, Edward Colston à Bristol, Christophe Colomb à Richmond, évoque le traitement autrefois réservé aux cadavres traînés sur une claie. Les statues sont pour ainsi dire traitées comme des personnes : on les décapite, on les souille, on trace sur elles des inscriptions souvent déshonorantes (*Fuck*). De la vision de ces tristes exhibitions de statues déboulonnées, émane une impression de sauvagerie et de haine de soi et de son histoire, quand les acteurs en sont des populations « non-descendantes de... ».

Intéressons-nous aussi aux débats infinis sur le bien fondé des retraits et des destructions, sur la nécessité de réécrire ou de « réparer » l'histoire par des méthodes d'effacement, d'« invisibilisation » ou au contraire par des pratiques rationnelles et pédagogiques. Les arguments des uns et des autres étant bien connus, je me hasarderai simplement ici à faire quelques remarques. Les premières se rapportent aux statues d'hommes considérés comme des bienfaiteurs et des philanthropes (Colston à Bristol, Thomas Guy et Robert Milligan à Londres, David de Pury à Neuchâtel et même Léopold II en Belgique). Plutôt que de s'en prendre simplement à leurs statues, ne serait-il pas plus

rationnel et logique de détruire tout ce qui fut construit grâce à leur fortune (mal acquise). Pourquoi garder des bibliothèques, des hôpitaux, des collèges, des équipements urbains réalisés grâce à l'exploitation des peuples africains ? (Au passage, il serait peut-être bon de rappeler plus souvent qu'on ne le fait comment les personnes embarquées vers l'Amérique arrivaient sur les côtes...).

Si l'on retient les pratiques pédagogiques visant non à effacer l'histoire, mais à la corriger en portant à la connaissance de tous des informations tues auparavant, comment faut-il s'y prendre ? Les panneaux explicatifs seront-ils vraiment plus lus que les inscriptions portées sur les piédestaux des statues, ou que les petits panneaux historiques placés dans les rues de Paris, c'est un exemple, devant lesquels il est rarissime de voir des passants s'arrêter ? N'existe-t-il pas d'autres moyens ? La projection lumineuse du visage de George Floyd sur le piédestal de la statue du général Lee, à Richmond, n'offre-t-elle pas une piste intéressante ? Et l'on songe aussi à une utilisation sonore des statues, comparable au « Murmure des statues », que l'association lyonnaise *Space Opera* a créé grâce à l'application dédiée *Troubadour Story*. A cela, on ajoutera bien sûr tout ce qui a trait à l'onomastique urbaine.

On peut encore songer à des « contre-monuments », c'est-à-dire des monuments rendant hommage aux esclaves et à leurs libérateurs. Il en existe plusieurs (en nombre insuffisant, certes) en France métropolitaine ou ultra-marine : les statues de Toussaint-Louverture à Bordeaux (Ludovic Booz, 2005) et à La Rochelle (Ousmane Saw, 2015), les statues de l'esclave Solitude (Les Abymes, Guadeloupe, Jacky Poulier, 1999 ; Bagneux, Nicolas Alquin, 2007), de l'esclave Gertrude (Petit-Bourg, Guadeloupe, par Michel Rovelas), de l'esclave Géréon (Saint-Denis de La réunion, Henri Maillot, 2013). Récemment, a été érigée à Bordeaux une statue en pied représentant l'ancienne esclave Modeste Testas, réalisée par le sculpteur haïtien Woodly Caymitte, dit Filipo. Plutôt que de détruire les statues de Victor Schœlcher, n'aurait-il pas été plus intelligent et plus constructif d'ériger à ses côtés une statue de Cyrille Bisette, grand militant abolitionniste dès les années 1820 ? Il existe aussi des monuments allégoriques ou symboliques se rapportant à l'abolition de l'esclavage comme le monument de Francis Hybert, appelé « Le cri, l'écrit », inauguré au Luxembourg en 2007, le monument de Driss Sans-Arcidet (connu sous le nom de Musée Khômbo), érigé place du général Catroux en 2009 pour remplacer la statue du général Dumas (érigée en 1913 et refondue sous Vichy) ou encore la « sculpture mémorielle » de Sandrine Plante-Rougeol, d'ascendance partiellement réunionnaise et descendante d'esclaves, inaugurée à Bordeaux le 2 décembre 2019. Cette œuvre représente un arbre aux branches duquel sont suspendus trois visages de Noirs aux yeux bandés – pour symboliser la perte de leur identité et leur douleur– enserrés dans des cerclages de tonneaux évocateurs de la cale des navires négriers (Voir « A Bordeaux, une sculpture pour rappeler le passé négrier de la ville », *Le Monde-AFP*, 3 décembre 2019).

On pourra encore souligner le fait qu'il n'existe probablement que très peu de statues qui soient entièrement consensuelles et certainement aucun homme ou aucune femme entièrement « innocent » au regard de l'histoire. Quiconque consultera l'article de Jean-François Lopez intitulé « Les investissements de Voltaire dans le commerce colonial et la traite négrière : clarifications et malentendus » (*Cahiers Voltaire* 7, 2008, p.124-139) et la fiche qui en a été tirée pour le site de la Société Voltaire (<https://societe-voltaire.org/cqv/negrier.php>) pourra peut-être se demander si Voltaire mérite bien des statues dans l'espace public. On méditera notamment sur les passages relatifs à « la participation indirecte » de Voltaire à l'esclavage, « tout d'abord en tant que consommateur de produits coloniaux : sucre, café, cacao. L'offre d'une production organisée de ces denrées n'existait que parce qu'il y avait, en Europe, une demande, un marché, des consommateurs pour la stimuler et lui donner tout son sens d'activité économique rentable. Voltaire était un grand consommateur de ces aliments de luxe, et très attentif aux événements qui pouvaient, sur les îles françaises, perturber leur

production et par contrecoup sa propre consommation ». Voilà qui ouvre bien des perspectives sous l'angle des rapports à l'esclavage des membres des classes supérieures et aisées des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et du nombre de statues à détruire...

**Jacqueline Lalouette**